

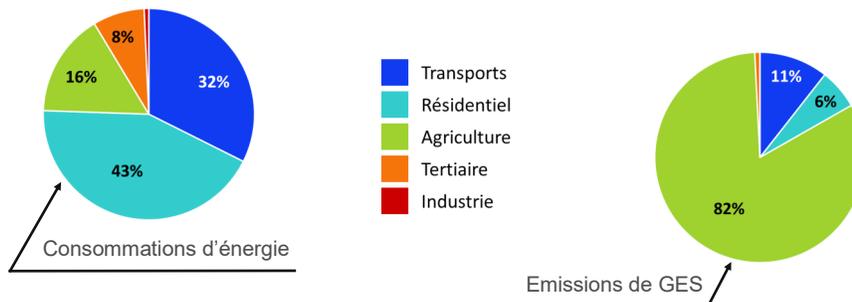
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL 81

Agir pour le climat

Depuis un peu plus d'un an, Val 81 et les 4 autres communautés de communes du Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides ont établi un PCAET (Plan Climat-air-énergie Territorial). A partir des diagnostics établis, des objectifs ont été validés pour définir une première feuille de route pour une plus grande autonomie énergétique.

Le diagnostic du territoire

Les consommations énergétiques sont largement dominées par les transports et le secteur résidentiel. L'agriculture ne génère pas de fortes consommations d'énergies. Pourtant, ce secteur est majoritaire en termes d'émissions de gaz à effet de serre.



Pourquoi ? Les activités agricoles émettent notamment du méthane (digestion des végétaux par les animaux) et du N₂O (déjections animales et engrais azotés). Ces 2 gaz ont un pouvoir de réchauffement 25 et 300 fois supérieur à celui du CO₂.

Les objectifs du Plan Climat d'ici à 2050

-50 % de consommation d'énergies fossiles

-50 % d'émissions de gaz à effet de serre

Production d'énergie renouvelable multipliée par 3

Pour atteindre ces objectifs, plusieurs actions seront mises en place : aide à la rénovation énergétique des bâtiments, développement des projets de production d'énergie renouvelable, mais aussi accompagnement de la transition agricole, etc.

Gestion des milieux aquatiques

La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) est confiée aux intercommunalités depuis le 01/01/2018. Pour l'exercice de cette compétence, Val 81 adhère aux syndicats mixtes de bassin versant du Viaur, du Cérou-Vère, de Rivière Tarn et de Tarn-Sorgues-Dourdou-Rance. L'objectif est d'assurer une gestion de l'eau et des milieux aquatiques cohérente, selon une logique de bassin versant, capable de répondre aux besoins et enjeux de chaque territoire sur les plans techniques, règlementaires et financiers. La taxe GEMAPI (taxe additionnelle à la taxe d'habitation, à la taxe foncière et à la cotisation foncière des entreprises) sera instaurée en 2020 et financera en partie ce volet d'actions.

Une autonomie énergétique de plus de 50 % !

Sur le territoire de Val 81, la production d'énergie renouvelable (ENR) représente plus de la moitié des besoins énergétiques. La production d'ENR du territoire est essentiellement due au parc éolien sur Assac (42%), à la production de bois domestique (30%) et à l'hydroélectricité (20%).

Plan Climat / une action pour favoriser la rénovation énergétique des bâtiments

L'OPAH est terminée sur Val 81 depuis le 31 décembre 2018.

Les habitants du Pôle territorial de l'Albigeois et des Bastides (PTAB) bénéficieront dès février 2020 d'une nouvelle possibilité d'accompagnement pour procéder à la rénovation de leur logement. La **SCIC REHAB** (société coopérative) constitue un interlocuteur unique pour bénéficier de conseils techniques et d'un accompagnement sur les dossiers de financements.

Contact : Olivier LIEBIG - SCIC REHAB
05.63.36.87.01 (standard PTAB)
SCIC REHAB 32 ter avenue Bouloc Torcatès
81400 CARMAUX

Infos en bref...

VOIRIE

Budget 2019 : 180 000 € HT

→ 18 000 m² de revêtement routier, soit 1/15^{ème} de la voirie intercommunale.

En 2020, l'entretien de la voirie communautaire sera complété par l'élagage nécessaire à l'installation de la fibre.

Val 81 fournit également aux communes une aide technique pour le suivi de leurs travaux de voirie, rénovation et construction de bâtiments...

SANTÉ

Un projet de santé est actuellement en cours de réflexion au sein des professionnels de santé de Trébas. Les élus de Val 81 soutiennent et accompagnent ce projet en étudiant les possibilités de construction d'un bâtiment commun.

COLLECTE des PNEUS

La collecte des pneus s'est achevée fin février 2019 avec plus de **24 000 pneus** collectés sur Val 81, soit **270 tonnes**. Un bilan très positif pour l'environnement : limite des pollutions du sol et de l'eau, réduction des refuges propices aux nuisibles, sans oublier un impact paysager très positif sur notre beau territoire !

SITE INTERNET Val 81

La CC Val 81 met à disposition des habitants toutes les informations utiles et pratiques du territoire à l'adresse suivante : **ccval81.wixsite.com/val81**

Tourisme

La promotion du tourisme est assurée par l'Office de Tourisme Vallée du Tarn et Monts de l'Albigeois : **retrouvez l'ensemble des actions menées dans l'espace pro de son site internet** (www.valleedutarn-tourisme.com). Parmi elles, une plateforme de déclaration de la taxe de séjour a été mise en ligne en 2019 pour faciliter les démarches des hébergeurs (valleedutarn.taxesejour.fr/).

L'Office de Tourisme publie un agenda des manifestations.

Organisateurs, n'oubliez pas de transmettre toute information concernant vos évènements ! Les manifestations sont publiées sur le site internet de l'Office de Tourisme et diffusées sur plusieurs écrans numériques dont un est basé actuellement à la mairie de Valence.

Contact : accueil.tourisme@valleedutarn.fr / 05.63.55.79.87

Projet de médiathèque

La communauté de communes Val 81 travaille depuis 2017 sur un projet de nouvelle médiathèque intercommunale sur le site de Val 81. Le projet est actuellement à l'arrêt, le permis de construire ayant été refusé par la mairie de Valence au mois de septembre. Une procédure de recours est actuellement en cours.



Projet de nouvelle médiathèque sur le pôle d'activités de Val 81 (source : Atelier A)

TAD : les nouveautés en 2020 !

La région, compétente en matière de transports depuis 2017, a souhaité homogénéiser l'offre de Transport à la Demande (TAD) : une nouvelle convention 2020-2023 a été signée fin 2019 entre la Région Occitanie et Val 81. Cette convention fixe la contribution financière de la région à ce service (70% du déficit réel d'exploitation) mais aussi une nouvelle tarification unique : **2€ par trajet** avec possibilité de correspondance avec les bus LiO.



Consultez les destinations et les horaires sur le prospectus de Val 81. Le service est actuellement en cours de réorganisation pour proposer de nouvelles destinations en 2020.

Sur Val 81 :
56 hébergements touristiques
19 890 € de taxe de séjour collectés en 2018